

Livret d'accueil IW LEARNING



Formations e-learning en vidéo - blended learning & immersive learning



IW Learning : une plateforme de formations en ligne sur des compétences innovantes

Bienvenue sur notre plateforme IW Learning.

Vous êtes inscrit à l'une de nos formations et nous espérons sincèrement que celle-ci répondra à vos attentes. Dans ce livret vous trouverez les informations de notre entreprise, les précisions nécessaires au bon déroulement de votre formation et notre contact.

« Chez IW Learning, nous croyons fondamentalement que la formation et l'éducation, accessibles à tous, permettront de construire une transition sociétale vers plus d'harmonie pour les générations futures ».

Nos formations pensées et structurées par des professionnels, en modules de micro-learning pour un apprentissage pratique et efficace.

L'équipe IW Learning est à vos côtés pour vous accompagner tout au long de vos parcours de formation avec un support pédagogique et technique disponible pour répondre à vos questions.

ADN et Mission

Notre mission est d'accompagner **le développement des territoires insulaires** par :

- **L'éducation et la formation sur des compétences d'avenir**
- **L'utilisation et intégration des nouvelles technologies médias (360-3D-Réalité Virtuelle**

A travers :

- Une plateforme proposant un catalogue de compétences innovantes : www.iwlearning.fr
- La conception – production et intégration de modules de formations sur-mesure
- La conception de modules de formation immersifs en technologies 360-3D-Réalité virtuelle pour un apprentissage interactif
- L'accompagnement personnalisé des porteurs de projets et dirigeants d'entreprise

Nous prônons l'apprentissage par la pratique et axons nos formations sur des compétences pratiques, avec des mises en situations professionnelles pour application directe à votre activité et votre projet.

Organigramme IMMERSIVE WAYS

Comité stratégique
Prise de décision

Moea Latrille
Présidente gestionnaire
Responsable pédagogique
Référénte handicap
Formatrice en technologies immersives
360 - VR
Associée

Pierre Nollet
Co-CEO
Consultant stratégie
d'entreprise
Associé

Smalt Capital
Fonds d'investissements
Partenaire financier
Associé

Comité opérationnel

Kevin Thémyr
Business Développeur
Chargé de mission RSE
Externe

Jérémy Nollet
Responsable technique
plateforme e-learning
Salarié

Mikael Thomaoglou
Partenaire Technique
Développement logiciels et
contenus VR/XR
Externe

Prestataires
et formateurs

Melody Gornet
Scriptwriter
pédagogie
e-learning
(externe)

Véronique
Hoareau
Ingénieure en
Digital learning
(externe)

Fabien
Kaczmarek
Formateur et mentor
- Webmarketing
(externe)

Johanna
Wojtuniowski
Formatrice et mentor
Stratégie digitale
(externe)

Virasanh
Chantapanya
Formateur Techniques
audiovisuelles
(externe)



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

- Nos formations sont pensées et conçues pour être accessibles à tous : en ligne, avec des vidéos sous-titrées et accompagnées d'un support pédagogique et technique.
- En fonction des demandes, nous nous rapprocherons des partenaires spécialisés via votre référent de parcours ou la Ressource Handicap Formation de l'AGEFIPH (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées).
- Les parcours de formation peuvent être adaptés grâce à la flexibilité des parcours en ligne : adaptation de la durée, modules en micro-learning en vidéo et sessions de mentoring réalisées en ligne en distanciel, ajustement des modules des et sessions de mentoring et dates flexibles. Contactez notre référente handicap, Moea LATRILLE (a été coordinatrice du Comité de l'AVH Océan Indien (association personnes déficientes visuelles) et formée à l'accessibilité numérique : iwlearning@immersive-ways.com / 07.66.43.47.99.
- Visionnez une vidéo tutorielle d'aide à la connexion sur votre plateforme de formation Learnbox : <https://youtu.be/C2RggmJm2sg>

Assistance pédagogique et technique

L'équipe IW Learning vous accompagne tout au long de votre parcours de formation.

Nous vous apportons une réponse sous 48H maximum.

Vous pouvez nous contacter :

- Directement dans votre espace de formation sur les pages de leçon pour obtenir des réponses personnalisées et partagez vos questions / réponses à la communauté d'apprenants
- Par chat en ligne sur la plateforme iwlearning.fr
- Par email: iwlearning@immersive-ways.com
- Par téléphone : 07.66.43.47.99

Visionnez une vidéo tutorielle d'aide à la connexion sur votre plateforme de formation Learnbox :

<https://youtu.be/C2RggmJm2sg>

Règlement intérieur

Préambule

Immersive Ways est un organisme de formation professionnelle continue. La société est domiciliée au 14 Rue de la Guadeloupe, à Sainte-Clotilde. Le présent règlement s'applique à toutes les personnes participantes à une action de formation proposée par la société. Le règlement définit les règles d'hygiène et de sécurité, les règles générales et permanentes relatives à la discipline dans le but de permettre un suivi régulier et confortable des formations. Chaque stagiaire est considéré comme ayant accepté les termes du présent règlement lorsqu'il suit une formation de Immersive Ways et accepte que des mesures soient prises à son égard en cas d'inobservation de ce dernier. Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L.6352-3 et L.6352-4 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail.

Hygiène et sécurité

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité : Les formations de Immersive Ways se déroulent exclusivement en FOAD dans le cadre de la formation continue pour adultes, sur la plateforme de l'entreprise, basée sur le logiciel de formation en ligne « LearnBox ». Les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité sont celles en vigueur dans l'entreprise dans laquelle se déroule la formation. A cet effet, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur dans l'entreprise, lorsqu'elles existent, doivent être strictement respectées.

Les règles générales – discipline

Lorsqu'une action de formation est mise en place, le stagiaire s'engage à la suivre de façon assidue en respectant la durée estimée prescrite pour chaque action. La durée estimée est un temps de référence formalisé sur le site internet, l'espace personnalisé, la convention de formation et sur le protocole individuel. Il se connecte régulièrement et termine la formation commencée. Si pour quelque raison que cela soit, le stagiaire ne peut pas terminer la formation, il contacte l'organisme de formation afin d'envisager toute solution pédagogique adaptée au bon déroulement de la formation. A l'issue de l'action de formation, il reçoit une attestation de fin de formation. Il est formellement interdit aux stagiaires : De communiquer à autrui ses codes d'accès personnels à la plateforme de formation. (Identifiant et mot de passe) D'utiliser le compte d'un autre stagiaire pour suivre une formation. De modifier, copier ou diffuser les supports de formation, et d'enregistrer ou de filmer les sessions de formation. La documentation pédagogique remise lors des sessions de formation est protégée au titre des droits d'auteur et ne peut être réutilisée autrement que pour un strict usage personnel.

Règlement intérieur

Sanctions

Tout manquement du stagiaire à l'une des dispositions du présent Règlement Intérieur pourra faire l'objet d'une sanction. Constitue une sanction au sens de l'article R.6352-3 du Code du travail toute mesure, autre que les observations verbales, prise par le responsable de l'organisme de formation ou son représentant, à la suite d'un agissement du stagiaire considéré par lui comme fautif, que cette mesure soit de nature à affecter immédiatement ou non la présence de l'intéressé dans le stage ou à mettre en cause la continuité de la formation qu'il reçoit. Selon la gravité du manquement constaté, la sanction pourra consister en : Soit un avertissement Soit une exclusion temporaire ou définitive. Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.

Procédures disciplinaires

Lorsque l'organisme de formation envisage une prise de sanction, il avertit le stagiaire par mail avec accusé de réception, en lui proposant un entretien téléphonique afin de lui donner la possibilité de donner toute explication ou justification des faits qui lui sont reprochés. Seule une exclusion temporaire peut avoir l'effet immédiat si elle est considérée comme indispensable. La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de 15 jours après l'entretien où, le cas échéant, après avis de la Direction de Ma Formation Officinale. Elle fait l'objet d'une notification écrite et motivée au stagiaire sous forme de lettre recommandée, ou d'une lettre remise contre décharge. L'organisme de formation informe concomitamment l'employeur et éventuellement l'organisme paritaire prenant à sa charge les frais de formation, de la sanction prise. Un exemplaire du présent règlement est disponible sur l'espace apprenant de chaque stagiaire

Démarche Qualité

Soucieux de la qualité de nos prestations, nous évoluons dans une démarche d'amélioration continue. Par le biais de questionnaires en fin de formation, nous analysons vos retours et mettons tout en œuvre pour répondre à vos attentes.

Vos retours sont précieux pour nous !

Via le questionnaire « à chaud » en fin de formation, nous récoltons vos retours sur la formation que vous venez de suivre puis trois mois plus tard, via le questionnaire « à froid », nous évaluons l'impact de cette formation à travers votre projet professionnel ou personnel, pour nous permettre de faire évoluer nos parcours en continu.

Note appliquons notre process qualité à l'ensemble de nos formations, de notre organisme et de nos intervenants.



En cours de certification Qualiopi

Contacts

SIEGE SOCIAL

14 Rue de la Guadeloupe, 97 490, Réunion, France

(Station F) 5 Parvis Alan Turing, 75013, Paris, France

Plateforme e-learning : www.iwlearning.fr

Contact : iwlearning@immersive-ways.com

Responsable pédagogique et référente handicap : Moea LATRILLE

Responsable technique : Jérémie Nollet

